



PROGRAMME DE FORMATION

Du 23/05/2023 au
09/01/2024

Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle

Titre Professionnel CIP, niveau 5, inscrit au RNCP

Code NFS 332t – Travail Social

Code ROME K1801 – Conseil en emploi et en
insertion socioprofessionnelle

Code GFE W (Autres professions, profession
d'enseignement et de la magistrature), X
(formation d'insertion)

Code Titre TP-00403 – Libellé réduit CIP

Formacode : 4469, 44590, 44595, 33091

Eligible CPF 243502



IFPA POITIERS

11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS

☎ 05.79.96.01.87 - ✉ poitiers@ifpa86.fr

S.A.R.L. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A



Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Age recommandé 21 ans minimum,
- Entretien individuel et test de sélection

Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle » (CIP). Titre de niveau 5 (Bac +2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Indicateurs en 2020



90 % taux de satisfaction



90 % Taux de réussite au Titre Professionnel



98 % Taux retour à l'emploi

Tarif TTC* : 14 500 €

Tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi : 6 000 €

* *Organisme non assujetti à la TVA*



IFPA POITIERS

11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS

☎ 05.79.96.01.87 - ✉ poitiers@ifpa86.fr



S.A.R.L. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A

Contenu de la formation

CIP

Module 1

Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

Informer une personnes ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel

Accompagner la réalisation des projets professionnels

Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics

Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

Analyser sa pratique professionnelle

Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel

Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

STAGE

Séquences

Le métier de conseiller(ère) en Insertion Professionnelle

- Connaître les différents secteurs d'activité et types d'emplois accessibles
 - Connaître le cadre législatif du champ de l'insertion professionnelle
 - Identifier sa situation par rapport aux acteurs et aux métiers de l'accompagnement à l'emploi et à la reconversion professionnelle

Accueillir les personnes en démarche d'immersion

- Maîtriser les procédures d'accueil en fonction du cahier des charges
- Analyser la demande et identifier les besoins
- Maîtriser les spécificités et les gestions des différents publics

Etablir un diagnostic partagé

- Savoir s'adapter au cadre de référence de la personne en démarche d'insertion : exercer une veille informationnelle, technique et prospective
- Informer et orienter la personne en démarche d'insertion sur les ressources en matière d'insertion
- Mobiliser un réseau ou des partenaires
- Réaliser le traitement administratif et rédiger les écrits professionnels efficaces sur Word

MODULE 1

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels dans un environnement numérique

- Rédiger des fiches de liaison efficaces et des synthèses d'entretien
- Utiliser la suite bureautique (WORD, Excel, PowerPoint etc)
- Concevoir et présenter un document avec les outils bureautiques

Accompagner la personne du projet à l'emploi

- Accompagner la personne dans la résolution de ses problématiques personnelles
- Identifier les facteurs freinant l'insertion, lever les freins,
- Coconstruire et contractualiser un parcours d'insertion, valider un projet professionnel

MODULE 2

Concrétiser l'insertion

- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Effectuer un suivi de l'évolution d'un parcours d'insertion
- Formaliser par écrit et rendre compte de son activité

Concevoir, préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

- Connaître les spécificités de la pédagogie pour adultes

- Définir des objectifs pédagogiques en fonction de la demande et de la découverte des besoins
- Gérer la dynamique de groupe
- Le rôle de la motivation dans l'apprentissage
- Evaluer et formaliser un bilan de l'atelier

MODULE 2

Analyser sa pratique professionnelle

- Connaître les différentes techniques de recherches d'emploi
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Gestion du stress et prise de recul
- Comment maintenir l'attention des apprenants

Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire

- Les techniques de prospection
- Etablir un plan de prospection
- Les techniques de négociation
- Construire un argumentaire de négociation téléphonique

La méthodologie de projet

- Formaliser un projet
- Elaborer un cahier des charges
- Intégrer les concepts du développement durable au projet
- Elaborer un plan d'action et un prévisionnel
- Evaluer et rendre compte

MODULE 3

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

- Analyser les besoins
- Connaître les procédures de recrutement
- Proposer les différentes aides financières relatives à l'emploi et à la formation

Faciliter l'intégration du salarié dans son nouvel environnement professionnel

- Connaître le cadre légal de l'intégration en entreprise
- Adapter sa communication aux différents interlocuteurs
- Mettre en place un accompagnement efficace
- Utiliser les techniques de remédiation
- Réaliser un bilan professionnel

Stage en entreprise : 11 semaines de stage seront réalisées en entreprise

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : 1015 heures (29 semaines)

630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)

385 heures en entreprise (11 semaines)

Stage en entreprise du 16 octobre 2023 au 9 janvier 2024

Examens du 6 au 9 février 2024 sur une durée de 3h

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Taille du groupe maximale prévue : **12 apprenants.**

Les horaires journaliers :

- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- **Du 23 mai 2023 au 9 janvier 2024** au centre de formation IFPA

11 rue Victor Grignard

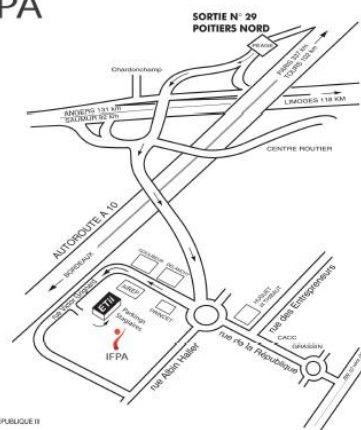
Tel : 05.79.96.01.87

Mail : poitiers@ifpa86.fr

Notre site internet : www.ifpa86.fr



Plan d'accès



IFPA POITIERS

ZI République II - 11, rue Victor Grignard
86000 Poitiers
Tél. : 05 79 96 01 87
Email : poitiers@ifpa86.fr



IFPA POITIERS

11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS

☎ 05.79.96.01.87 - ✉ poitiers@ifpa86.fr

S.A.R.L. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A



Durée de l'action de formation

CCP 1	CCP 2	CCP 3
• 245 H	• 210 H	• 175 H

Accueil des personnes en situation de handicap

La prise en compte du handicap

Réfèrent handicap : Marie Jo BERLAND – Chargée de formation

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous faisons appel, si nécessaire, à des traducteurs en langage des signes.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi et la formation. Il (elle) appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il (elle) identifie ses difficultés, ses potentialités, ses compétences et ses motivations pour établir avec elle un diagnostic partagé de sa situation. Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il (elle) s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides et il (elle) mobilise un réseau de structures partenaires et d'acteurs de son territoire d'intervention. Il (elle) rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif. Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le (la) CIP définit avec elles des parcours d'insertion adaptés lors d'entretiens individuels centrés sur leurs besoins et leurs projets. Ces parcours sont structurés en étapes que le CIP réajuste en fonction de la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique. Il (elle) les suit dans la réalisation de leurs parcours et contribue à la résolution des difficultés rencontrées. Il (elle) prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à l'orientation ou à l'emploi. Le (la) CIP analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

A partir de l'analyse de son territoire, il (elle) prend contact avec des employeurs pour établir des modes de collaboration. Il (elle) aide et conseille des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées. Il (elle) définit des modalités de collaboration avec les employeurs et contribue à l'insertion durable des publics dans l'emploi. Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle participe au montage et à la réalisation de projets territoriaux liés à l'insertion, l'emploi, la formation au sein de sa structure ou en partenariat avec différents acteurs. Il (elle) intervient dans les réunions avec les partenaires, participe à des groupes de travail et contribue à leur animation.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle inscrit ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes déontologiques du métier. Suivant son contexte de

travail, il (elle) peut se spécialiser dans un champ spécifique de l'insertion. Autonome dans le déroulement de ses interventions, il (elle) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la structure ou du chef de service. Il (elle) intervient dans les locaux de son organisme et selon ses missions dans ceux des partenaires ou en entreprise. Le (la) CIP est en contact principalement avec le public de sa structure (jeunes, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi, salariés, cadres, seniors, bénéficiaires du RSA, personnes sous-main de justice...). Il (elle) travaille seul ou en équipe et entretient des liens permanents avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'horaires généralement réguliers.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), Régies de quartiers, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : Entreprise de Travail Temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Conseiller(ère) en insertion professionnelle
- Conseiller (ère) emploi formation
- Conseiller (ère) à l'emploi
- Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel
- Chargé(e) de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le)

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques



IFPA POITIERS

11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS

☎ 05.79.96.01.87 - ✉ poitiers@ifpa86.fr

S.A.R.L. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A



- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paperboard, Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « *Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé* » et l'activité 2 du REAC « *Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle* ».
- Une évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « *Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle* » et dans laquelle est incluse une partie Titre Blanc.

Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC CIP)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel CIP.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle
- b) D'un entretien technique
- c) Du Dossier Professionnel et de son dossier-annexe composé de 7 parties
- d) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- e) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien. A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.